

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Noisy-le-Grand (93160)

Réponses de Brigitte Marsigny, au nom de la liste « Brigitte Marsigny - Noisy Avenir »

– le 13/03/2020 à 18:13 –

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Alors que la moyenne nationale est actuellement de 9 euros, la FUB (www.fub.fr) recommande un budget vélo entre 15 et 30 euros par an et par habitant.

Un plan vélo a été mis en place en 2016, qui a permis de financer les principaux axes structurants. L'objectif de la 2nd phase, sur la mandature 2020-2026, est de développer des itinéraires sécurisés inter-quartiers.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 2 fois par an.

Ce comité rassemble l'ensemble des usagers (piétons, cyclistes, parents d'élèves, commerçants, PMR) et s'assure que le plan vélo adopté (voir mesure 1) est bien appliqué. En cas de blocage, il identifie des leviers pour lever ces derniers.

C'est une mesure prévue prochainement, même si nous nous heurtons au manque d'interlocuteurs associatifs locaux connaissant bien les enjeux Noiséens.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 : je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines. Avec le développement du vélo électrique et d'autres vélos spéciaux (cargo, pliants, vélomobiles...) parcourir des distances de 7 voir 15 kilomètres devient tout à fait envisageable à vélo... à condition de disposer d'infrastructures adaptées. Il est donc indispensable de penser le vélo au-delà de l'échelon communal.

Depuis 2016, nous nous mettons en cohérence avec les schémas cyclables départementaux (nous sommes dans le département 93 mais en limite avec les départements 77 et 94). Par ailleurs, nous soutenons et promovons le dispositif régional d'aide à l'achat de vélos électriques ainsi que le dispositif de location longue durée de vélos électriques.

Action n°4 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019. Pour des investissements moindres, la collectivité pourra se tourner vers la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local). Les coupures prioritaires pourront être identifiées en utilisant la cartographie des 400 000 points relevés grâce au baromètre "parlons-vélo" de la FUB : <https://carto.parlons-velo.fr/>

Nous nous engageons à s'inscrire dans la démarche sur la 2nd phase de notre plan vélo.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 : je m'engage

Pour lutter contre les accidents imputables au phénomène des angles morts, interdire - dès que la législation le permettra - les poids lourds non équipés de radars avancés de détection de cyclistes et piétons. Idéalement précisez dans le commentaire si vous êtes prêts à nous aider à promouvoir cette possibilité dans le cadre de la prochaine loi de décentralisation.

Dès que la législation le permettra, cette interdiction sera intégrée au plan poids lourd en cours d'élaboration sur la ville, qui s'intègre dans le plan mobilité durable que nous allons mettre en place.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°6 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Ces derniers peuvent être financés avec le concours du programme Alvéole, voir <https://programme-alveole.com/>

C'est déjà le cas dans la plupart des écoles et nous envisageons de l'étendre à l'ensemble des groupes scolaires dans le cadre des grosses opérations de réhabilitation que la ville a engagé.

Action n°7 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Il s'agit d'une mesure de la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités).

Prévu dès 2021 dans le cadre de la 2nd phase de notre plan vélo.

Promouvoir une culture vélo

Action n°8 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Pour en savoir plus, aller sur <https://programme-alveole.com/>

Un permis vélo sera mis en place dès 2021.

Action n°9 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

C'est le levier qui est le moins onéreux, cependant il est très efficace auprès d'une partie de la cible des politiques publiques en faveur du vélo, à condition de venir en complément des autres actions, plutôt que de s'y substituer.

Nous allons mettre en place un plan de mobilité propre dans l'administration, et ainsi encourager élus et agents à se déplacer à vélo.

Action n°10 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Notre police municipale est d'ores et déjà très mobilisée sur ce sujet.

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par la·le candidat·e